

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gosse, 31 août 1859](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gosse, 31 août 1859

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Bevenot](#) est cité(e) dans cette lettre

[Gosse](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Marie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 août 1859](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire

- [Gosse](#)
- [Petit-Fayt \(Nord\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé Godin répond à une lettre de son cousin Gosse relative à l'achat de la maison de sa belle-mère en l'informant que celle-ci n'y est pas opposée, mais que la difficulté est la résiliation d'un bail de location avec Bevenot. Godin pose à Gosse une série de questions sur l'usage que Bevenot a fait des constructions et des terrains.

Notes Lieu de destination : d'après la biographie du correspondant.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Habitations](#)

Personnes citées

- [Bevenot \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Marie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bevenot

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Oncle de Godin résidant au Petit-Fayt (Nord).

Nom Gosse

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Cousin de Jean-Baptiste André Godin. Il réside à Prisches (Nord), puis à Petit-Fayt (Nord) à partir de décembre 1847. C'est un riche cultivateur des environs de Maroilles (Nord), père de deux garçons et une fille de 13 à 17 ans suivant la lettre de Godin à Victor Considerant du 31 juillet 1854. Lui et sa femme sont convertis au fouriérisme par Godin. Gosse exprime en 1854 le désir de participer au projet de colonie fouriériste au Texas de Considerant.

Nom Lemaire, Marie

Genre Femme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Mère d'Esther Lemaire (1819-1881), première épouse de Jean-Baptiste André Godin, née Marie Gabriel Joseph Bévenot. Épouse de Joseph Lemaire, elle vit à Esquéhéries en 1819 puis au Petit-Fayt (Nord) dans les années 1850. Elle est parfois mentionnée comme « Grand-maman Lemaire » lorsque Godin écrit à son fils.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2 p. (122r, 123v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 30 aout 1791 22

Offre de la lettre

Une lettre fut la plaisir de m'écrire
le 17 courant pour me demander si
ma belle sœur voulait vendre la maison
n'ayant aucun mandat pour cela j'ai
du lui envoyer cette lettre à laquelle
elle m'engage à vous répondre quelle
avait essayé d'aller à cela si elle avait
un avocat pour la faire accompagner
surtout, mais de peur que cela soit
difficile à moins que la récitation de
son bail avec l'arnat ne soit aperçu

Depuis longtemps elle me prie de m'occuper
de cette affaire que j'aurais préféré voir
se terminer dans moi-même à ses
souables instances je vous prie de vous
répondant de votre sœur sans rien de me donner
les renseignements suivants, les écritures de
l'arnat, ont ils occupé d'une manière quelconque
la maison de ferm depuis son décès.

si ont ils pas fait faire de papiers et
loguelles

ont ils pas vendu de meubles sur les
biens loués par ma belle sœur et sur
quel terrain

ont ils engrangé dans la grange
de la maison l'arnat la totalité de meubles
ou partie

591

arrivent entendant ils continuent les lettres
en répondant à ces questions suscitées
sous un feu le plus grand plaisir
et ne doutent pas que votre réponse sur
notre tout entier sera le comble de la
plus complète satisfaction
après ainsi que votre famille ses
amitiés de plus sincères

Godin